



IA, Esprit critique & Souveraineté décisionnelle.

EDITION SPÉCIALE RH & DATA

Veille Juridique & Tech

05.03.2026 — Edition spéciale RH & Data

// SOMMAIRE

- 01 L'algorithme entre dans le contrat de travail
- 02 Gouvernance algorithmique
- 03 AI Act : ce que ça change pour les DRH
- 04 Data Act & portabilité RH
- 05 Droit d'explication (C-203/22)
- 06 Cas concrets & feuille de route

// DOSSIER DE LA SEMAINE

L'algorithme entre dans le contrat de travail

DROIT SOCIAL AI ACT RH

73%

des grandes entreprises européennes utilisent au moins un outil algorithmique dans leurs processus RH

Tri de CV, scoring, planification automatique — les algorithmes RH influencent des décisions très humaines. Avec l'AI Act, le Data Act et la future directive sur le management algorithmique, ces systèmes deviennent des **objets juridiques à part entière**.

La question n'est plus « Faut-il utiliser l'IA ? » mais : **comment gouverner les algorithmes RH** pour limiter les risques juridiques.

Gouvernance algorithmique en droit social

ANALYSE RGPD

X AVANT

L'algorithme = outil technique
Pas de qualification juridique
Biais découverts après coup

✓ 2026

L'algorithme = objet juridique
Cartographier, documenter, auditer
Contestation organisée en amont

Tout système qui influence la situation d'un travailleur doit être **cartographié, documenté et contestable**.

AI Act : ce que change la réglementation pour les DRH

AI ACT - ANNEXE III HAUT RISQUE AOÛT 2026

L'AI Act (Règl. 2024/1689) classe les systèmes IA pour l'emploi comme **systèmes à haut risque** (Annexe III, §4) : ATS, évaluation, planification, aide à la décision.

Obligations : gouvernance des données, documentation technique, **supervision humaine effective**, traçabilité. Application : **août 2026**.

// ACTIONS À ANTICIPER

- Recenser les outils IA dans le SIRH/ATS
- Articuler AI Act, RGPD et droit du travail
- Anticiper le **droit à l'explication**
- Conformité = critère de choix éditeur

Data Act : la portabilité des données devient un sujet RH

DATA ACT SIRH / SAAS APPLICABLE

Le Data Act organise la **portabilité des données** des produits numériques : SIRH, logiciels de paie, outils de temps/activité/formation.

Principe d'**access by design** : données accessibles, format structuré, sans frais excessifs. **C'est une décision d'architecture produit**.

// IMPACT CONCRET

- Fin du verrouillage fournisseur
- API et formats ouverts dans les appels d'offres
- Vérifier l'alignement fournisseurs / Data Act

Droit d'explication (C-203/22)

CJUE RGPD ART. 22 TRANSPARENCE

« Un salarié peut exiger de savoir quelles données ont servi, comment l'algorithme a fonctionné et si une revue humaine a eu lieu. »

— CJUE, C-203/22

Double enjeu — **juridique** (contentieux, discrimination) et **social** (confiance, tensions IRP).

// MISE EN PLACE

- Fiches d'explicabilité par système RH
- Modèles de réponses (accès, rectification, opposition)
- Circuit interne : RH, DPO, managers, fournisseur

Cas concrets : ce qui change dès 2026

PRATIQUE

RECRUTEMENT

Fini le tri opaque des CV.

Critères documentés, score clarifié, algorithme audité.

PLANNING & TEMPS

Les paramètres deviennent contestables.

Contraintes sociales intégrées, partagées avec les IRP.

ÉVALUATION

La décision reste humaine et motivée.

Risques psychosociaux du score permanent dans le DUER.

SIRH / SAAS

Export des données dès la conception.

API d'export, formats ouverts, réversibilité.

// PLAN D'ACTION

Feuille de route 2026

1

Cartographier les algorithmes RH

T2 2026

Lister tous les outils qui automatisent des décisions RH.

2

Qualifier juridiquement les systèmes

T2 2026

AI Act, RGPD, droit du travail.

3

Gouvernance interne

T3 2026

Comité IA/data, charte, fiches d'explicabilité.

4

Travailler avec les éditeurs

T3-T4 2026

Documentation, logs, audits biais, portabilité.

5

Former RH, managers et IRP

Continu

Signaux faibles, dialogue salariés, compréhension des outils.

La gouvernance des algorithmes devient un **nouveau pilier du droit social**.



Structurez votre gouvernance algorithmique

Association reconnue d'intérêt général — IA, esprit critique & souveraineté décisionnelle.

REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ →